

Deux Burundaises d'origine burundaise sont mortes dans un incendie à Bruxelles

ARIB News, le 09/11/2024 à 09h00 - Source Belga - Deux Burundaises d'origine burundaise sont mortes de 3 personnes dans l'incendie d'un appartement à Anderlecht. Trois personnes [dont deux d'origine burundaise : Mme MUCO Steffy Bretta et Mlle MASIKA Sandra. NDLR] sont mortes pendant la nuit de jeudi à vendredi dans l'incendie d'un immeuble résidentiel à Anderlecht, ont indiqué les pompiers bruxellois. Deux autres résidents ont pu être secourus. Le feu s'est déclaré vers 01h00 du matin vendredi dans cet immeuble de trois étages situé rue de Fiennes. À l'arrivée des pompiers, des secours médicaux et de la police locale, la cage d'escalier était en flammes.

Deux habitants, l'un au troisième étage et l'autre sur le toit, ont pu être évacués grâce à nos échelles. Un passant a aussi alerté les résidents et les a aidés à quitter l'immeuble, ce qui lui a occasionné des blessures aux mains. Il a été transporté à l'hôpital", a poursuivi le porte-parole des pompiers de la capitale, Walter Derieuw. Les opérations de recherche ont ensuite mené à la découverte de trois corps. "Deux victimes ont été retrouvées sur le palier du premier étage et une troisième près de l'entrée d'un appartement du troisième étage. Elles ont manifestement tenté d'attraper le brasier via la cage d'escalier, totalement enfumée et en flammes." Sans présumer des circonstances, les pompiers demandent d'éviter, "si possible, d'évacuer un logement via une cage d'escalier remplie de fumée. Restez chez vous, fermez la porte (pour empêcher la fumée de pénétrer dans le logement) et signalez votre présence aux services de secours via la fenêtre, éventuellement avec la lampe de votre smartphone, ou en téléphonant au numéro d'urgence 112". La cage d'escalier s'est partiellement écroulée durant les travaux d'extinction. Une fuite de gaz s'est produite à la suite de l'incendie. Le gestionnaire bruxellois du réseau de distribution d'électricité et de gaz naturel, Sibelga, s'est rendu sur place pour couper l'arrivée de gaz. Il a pour ce faire ouvert le trottoir devant l'immeuble. L'électricité a également été coupée. Les appartements n'ont eux-mêmes pas été particulièrement endommagés par les flammes, mais bien la fumée et la suie. L'origine du sinistre reste à déterminer. Le parquet a mandaté un expert et un médecin légiste, qui sont descendus sur place.